



Réf. Farde e-Assemblées : 2513135

N° OJ : 66

Projet d'Arrêté - Conseil du 20/03/2023

Objet : 23 Direction Planification stratégique et opérationnelle.- Topographie et Expertise.- Modification de l'alignement et désaffectation.- Place du Jeu de Balle n°s 14, 15 et 16.- Plan n° 7593.- Adoption provisoire.

Le Conseil communale,

Vu la nouvelle loi communale, en particulier l'article 17 ;

Vu que pour la Place du Jeu de Balle et la rue du Chevreuil, un alignement a été décrété par l'arrêté royal (AR) du 23/11/1868 correspondant avec le front de bâtisse de la Place du Jeu de Balle n° 5 à 14 et la rue du Chevreuil 20 à 28 ;

Vu que l'AR du 2/12/1873 a retiré l'alignement devant l'immeuble n° 15 et 16 de la Place du Jeu de Balle ;

Considérant que la zone située devant l'immeuble 15 -16 de la place du Jeu de Balle fait partie du domaine public mais que la zone a un usage privatif ; que cette zone n'est pas cadastrée ;

Considérant que, selon le Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS), cette zone se situe dans une zone d'habitation, une zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement, avec un liseré de noyau commercial et située dans ;

Considérant que la zone concernée a un usage privatif ;

Considérant que pour régulariser la situation le domaine public doit être désaffecté et un alignement doit être décrété ;

Considérant qu'après désaffectation cette zone deviendra domaine privé de la Ville;

En tenant compte de ces éléments, la Direction Planification stratégique et opérationnelle a élaboré le plan d'alignement n° 7593 avec en noir l'alignement à maintenir, en rouge l'alignement à décréter et en rose le domaine public à désaffectation ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Échevins,

DECIDE:

Article 1: Adoption provisoire du plan d'alignement n° 7593 montrant en noir l'alignement à maintenir, en rouge l'alignement à décréter et en rose le domaine public à désaffecter.

Article 2: Charger le Collège des Bourgemestre et Echevins des formalités légales.

Annexes :

[AR_23111868 \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[Plan 7593 \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[20230227_photo_hotel_galia_jeu_de_balle \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)